



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE DECENNALE
FONCTIONNANT SELON LES REGLES DE LA CAPITALISATION
ASSURANCE CONSTRUCTION des professionnels du bâtiment

**VALABLE POUR TOUT CHANTIER
OUVERT ENTRE LE : 01/01/10
ET LE : 28/02/11**

**SOC MOSELLANE VERANDAS FENETRES
23 RUE DE LA HUTTE AU BOIS
57385 TRITTELING REDLACH**

Nous, soussignés, attestons que **SOC MOSELLANE VERANDAS FENETRES**
qui exécute des travaux de bâtiment dans le cadre des activités suivantes :

**VERANDAS - FABRICATION ET POSE à l'exclusion de tous travaux de
maçonnerie et de carrelage
MENUISIER BOIS travaux de charpente exclus
POSEUR DE STORES**

est garanti, lorsque sa responsabilité découlant des articles 1792 et 1792-2 du code civil est recherchée, par un contrat conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'assurance obligatoire dans le domaine du bâtiment (Loi 78-12 du 4 janvier 1978, Loi 82-450 du 28 juin 1982 et les textes légaux ou réglementaires pris pour leur application).

Sont également comprises dans le contrat :

- La garantie effondrement
- Les garanties suivantes :
 - garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement,
 - responsabilité civile de l'assuré dans le cas où celle-ci serait recherchée en qualité de sous-traitant vis-à-vis du locateur d'ouvrage titulaire du marché ou d'un autre sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792, 1792-2, 1792-3 et 2270 du code civil et les textes légaux et réglementaires pris pour leur application.

Ces garanties sont accordées lorsque le marché de l'assuré (hors taxe) ne dépasse pas 1 800 000 E pour la réalisation d'ouvrage de fondation et/ou d'ossature d'un bâtiment, ou 600 000 E pour tous autres travaux de bâtiment.

La présente attestation ne peut engager Maaf Assurances S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat d'assurance multirisque professionnelle auquel elle se réfère.

N° de contrat à rappeler dans toute correspondance :

57078504 N

LE DIRECTEUR GENERAL

E.COUTURIER

ATTENTION

Document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande.

MAAF Assurances S.A.

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 euros entièrement versé

R.C.S. NIORT B 542 073 580 - ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES

Adresse : Chauray - 79036 NIORT Cedex 9 - www.maaf.fr - N° de TVA intracommunautaire : FR 38 542 073 580